

## Conseil d'école extraordinaire du RPI Les 3 Moulins : Jeudi 23 mars 2017

Ecole de Routelle : Directrice Mme Marie-Ange GAIHIER (PS-MS)

Ecole d'Osselle : Directrice Mme Lydie SIRGUEY (CP-CE1)

Ecole de Rozet-Fluans : Directrice Mme Virginie QUIVOGNE (CE2-CM1)

\*\*\*\*\*

### **Elus présents :**

M. DAGON-LARTOT (Président du RPI et maire de Routelle), M. LARTOT (maire délégué d'Osselle),

### **Enseignantes présents :**

Mme GAIHIER, Mme JUIF-RIBEIL (MS GS), Mme SIRGUEY , **Mme PAUL**, Mme QUIVOGNE, Mme FAYARD (CM2) , M MONIER (complément Mme QUIVOGNE)

### **Représentants des parents d'élèves :**

Mme CHOBLET, M. GARCIA, Mme GESLOT, Mme MENICUCCI, M. YAHIAOUI, .

Responsable périscolaire : Eléonore HOHOADJI

### **Membres excusés:** M GROSPERRIN : maire de Roset-Fluans

Mme BOUILLER (Inspectrice de l'éducation nationale en charge de la circonscription B4)

Mme BOUVERET, Mme GOUNAND, M. LINDEPERG: représentants de parents d'élèves

Mme NAUD (enseignante complément Mme SIRGUEY et Mme PAUL)

\*\*\*\*\*

## **Ordre du jour demande de reconduction de l'organisation actuelle du temps scolaire.**

\*\*\*\*\*

Les directrices remercient l'ensemble des personnes présentes pour leur venue à ce conseil et s'excusent pour le délai court entre l'invitation et la tenue de ce conseil.

Rappel de la législation au sujet de l'organisation du temps scolaire depuis 2014 : Chaque année, il peut y avoir lors de conseil d'école, discussion au sujet de l'organisation du temps scolaire (horaires de l'école) mais quoi qu'il en soit, tous les trois ans, un vote doit se produire par les membre du conseil d'école pour décider de reconduire ou non l'organisation actuelle.

Nous arrivons au terme de ces trois années. De plus, l'échéance du calendrier académique pour la demande de reconduction ou de modification des organisations du temps scolaire est au 29 mars. C'est pourquoi les membre du conseil d'école du RPI se réunissent aujourd'hui.

Une réflexion s'engage entre les membres du conseil d'école avec, au départ un constat de la part de l'équipe pédagogique :

Les élèves scolarisés à Roset Fluans sont très réceptifs les 5 matinées mais les après-midis sont plus compliquées : les élèves sont fatigués, énervés.

Les élèves scolarisés à l'école d'Osselle sont fatigués en fin de semaine. Le vendredi après-midi est plutôt consacré aux activités scientifiques, artistiques et sportives.

Les élèves de l'école maternelle à Routelle sont fatigués le vendredi après-midi.

Sur le temps du périscolaire, le constat est le même : les enfants sont fatigués, le temps d'atelier (TAP) est court, les enfants n'ont pas le temps d'avoir un peu de temps personnel (pour se défouler un peu) avant d'intégrer l'atelier du soir. L'équipe des Francas pense qu'une plage plus longue serait appréciable afin de pouvoir mettre en place des activités plus longues, plus variées et surtout sans se dépêcher constamment. Mais quoi qu'il en soit, les retours sont positifs de la part des enfants et de leur famille de ces temps d'activités au TAP.

Les représentants de parents d'élèves rappellent que, il y a 3 ans, les parents d'élèves avaient été sondés pour choisir leur préférence parmi trois possibilités. A cette époque, les avis avaient été assez divers mais ce qui a tranché pour le choix de l'organisation actuelle s'avère être la commodité des infrastructures au niveau des TAP à Routelle.

Afin d'avancer de la manière la plus pertinente sur ce sujet, les parents d'élèves proposent la possibilité de constituer un groupe de travail afin de réfléchir à différentes propositions et donc de sonder la globalité des parents des élèves du RPI.

**Quoi qu'il en soit, les membres du conseil d'école décident de ne pas précipiter l'idée de modifier l'organisation actuelle du temps scolaire pour la rentrée de septembre 2017.**

Mais une évolution des rythmes pourrait être envisagée pour la rentrée 2018, après une concertation collective : enseignantes, parents, personnel du périscolaire.

Les parents d'élèves vont recueillir les propositions des autres parents.

De plus, dans ce contexte d'élections, il paraît préférable de ne pas effectuer de modifications dans la précipitation.

La question posée est de savoir s'il peut y avoir plusieurs sites pour accueillir les enfants sur le temps périscolaire. Les élus répondent que c'est une question de budget plus conséquent pour le SIVOS. Eléonore doit tenter de faire un chiffrage pour répondre au mieux à cette interrogation.

Vote du conseil d'école suivant la question ainsi énoncée: Qui est pour la reconduction des horaires pour l'année scolaire 2017-2018 ?

A l'unanimité, 13 personnes ayant droit de vote sont pour la reconduction des horaires actuels (13 votes exprimés). Ce vote est acté et les documents sont signés.

Suite à la demande de la part des représentants de parents d'élève, ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'école qui aura lieu le 15 juin prochain.

19h00 fin du conseil d'école.

Les directrices